

Image not found or type unknown



Harcelement pour dette fictive

Par **PtitBob**, le **02/02/2010** à **15:51**

Bonjour,
J'ai résilié mon abonnement à ALICE en décembre 2008
En janvier 2009 je renvoie en recommandé avec AR le modem dont j'ai bien sur conservé le papillon l'accusé
En décembre 2009, je reçois un courrier de la part d'une société de recouvrement qui me réclame 99 € pour non restitution du modem
En février 2010 un autre courrier plus menaçant
Ma question est la suivante :
Puis je et comment porter plainte pour dette fictive et harcèlement moral pour qu'ils cessent leur petit jeu ?
Merci